

Procès verbal communal
Election de la municipalité, 1er tour
7 mars 2021



Commune de Chavannes-le-Veyron

Résultats

Sont élus

1	Vial Marc	81
2	Girardin Jérôme	80
3	Briand Dominique	71
4	Reymond Jean-Luc	67

Obtiennent des voix

5	Bettens Corine	24
6	Longchamp Christophe	5
7	Bonzon Olivier	3
8	Caulet Cellery Caroline	3
9	Zimmermann David	3
10	Zimmermann Julie	3
11	Mancino Isabelle	2
12	Reymond Kevin	2
13	Bettens Janine	1
14	Caillat Mary-Lise	1
15	Caillat Philippe	1
16	David Marc	1
17	Fuchs Jérôme	1
18	Rochat Nadine	1
19	Seydoux Maeva	1

Procès verbal communal
Election de la municipalité, 1er tour
7 mars 2021



Commune de Chavannes-le-Veyron

Electeurs inscrits	105
Participation (%)	80%

Bulletins	Rentrés	84
	Nuls	2
	Valables (dont blancs)	82
	Blancs	0

Majorité absolue	42
------------------	----

Cette pièce tient lieu de procès-verbal. Il doit être affiché au pilier public et transmis au préfet selon ses instructions.

Attesté conforme au procès-verbal

Les opérations de dépouillement se sont terminées le 7 mars 2021 à 10h40.

Au nom du bureau électoral

Le Président du bureau :
Longchamp Christophe



La Secrétaire:
Bonzon Nicole

Procès verbal communal
Election de la municipalité, 2ème tour
7 mars 2021



Commune de Chavannes-le-Veyron

Résultats

Est élu

1	Mancino Isabelle	49
---	------------------	----

Obtiennent des voix

2	Bettens Corine	3
3	Bonzon Olivier	1
4	Zimmermann Julie	1

Electeurs inscrits	105
Participation (%)	52%

Bulletins	Rentrés	55
	Nuls	0
	Valables (dont blancs)	55
	Blancs	1

Majorité relative

Cette pièce tient lieu de procès-verbal. Il doit être affiché au pilier public et transmis au préfet selon ses instructions.

Attesté conforme au procès-verbal

Les opérations de dépouillement se sont terminées le 7 mars 2021 à 13h00.

Au nom du bureau électoral

Le Président du bureau :
Longchamp Christophe

La Secrétaire:
Bonzon Nicole

Procès verbal communal
Election d'un Syndic ou d'une Syndique, 1er tour
7 mars 2021



Commune de Chavannes-le-Veyron

Résultats

Election du Syndic

Seul candidat, Monsieur Jean-Luc Reymond est élu tacitement

Cette pièce tient lieu de procès-verbal. Il doit être affiché au pilier public et transmis au préfet selon ses instructions.

Attesté conforme au procès-verbal

Le dépôt des listes a eu lieu le 7 mars 2021 à 13h30.

Au nom du bureau électoral

Le Président du bureau :
Longchamp Christophe



La Secrétaire:
Bonzon Nicole